

Le bréviaire, le missel, le pontifical, le rituel devront être l'objet de ses études, afin que les futures éditions des livres liturgiques répondent aux données historiques qui sont l'expression de la vérité.

Démission du commandeur Mustafa et la Sixtine

Une importante modification vient de se produire à la chapelle Sixtine. Le 20 décembre, le commandeur Mustafa, directeur de la chapelle, a donné sa démission par une lettre publique où il disait : « A cause de mon âge (il a 84 ans), de ma santé qui n'est point bonne, et pour d'autres motifs, j'ai dû me retirer après cinquante-cinq ans de services de la direction de la chapelle pontificale ».

Tout le monde romain s'est intéressé au vieux commandeur Mustafa et a cherché ce qu'il pouvait y avoir sous cette incise « et pour d'autres motifs ». Ce n'est un secret pour personne que M. l'abbé Perosi, nommé codirecteur de la chapelle Sixtine, a d'autres idées que le commandeur Mustafa. Il représente l'école moderne, tandis que Mustafa était de l'ancienne école, qui, moulée dans des traditions en quelque sorte hiératiques, ne voulait pas apporter de modifications à une organisation qui dure depuis plus de trois siècles. M. l'abbé Perosi, de son côté, ayant en grande estime le commandeur Mustafa comme compositeur et directeur de chapelle, ne voulut point d'une direction que le commandeur offrit de lui laisser quand il fut nommé codirecteur de la Sixtine. Représentant d'une école différente, il ne voulait pas abdiquer ce qui faisait sa personnalité, et accepter en commun une direction qu'il estimait devoir être modifiée de fond en comble. La retraite du commandeur Mustafa lui rend le champ libre.

L'abbé Perosi a ses détracteurs comme ses admirateurs ; les premiers crient à la ruine de la chapelle Sixtine, déplorent la perte de traditions qui avaient créé sa gloire et fait de ce chœur de musiciens un ensemble unique au monde. Je ne crois pas qu'il faille concevoir ces craintes. Précisément parce que l'abbé Perosi est un musicien d'ordre supérieur, son talent suffira à le protéger contre les projets qu'on lui prête. Mais le problème qu'il se pose est celui-ci : les dépenses de la chapelle